

Monsieur le Président,

Le Conseil régional a adopté le budget 2017. Les orientations budgétaires ont conduit, entre autre, au démantèlement du Pack 15/30 en supprimant « Ordipass », les pass « première installation » et «complémentaire santé » et en suspendant le « pass Culture-Sport ». Ce choix prive de très nombreux jeunes et leurs familles d'un soutien financier important et aura des conséquences désastreuses dans les établissements du secondaire comme le nôtre. Nous vous en faisons état par ce courrier.

Ce n'est pas seulement le pouvoir d'achat des familles qui sera amputé. Parmi les conséquences de cette décision, il faut noter la remise en question de l'accès à la culture de nos élèves qui en sont souvent très éloignés de par leur origine sociale et la situation géographique de notre établissement.

C'est ainsi que les élèves de notre classe jumelée avec le théâtre de l'Ephémère ne pourront plus rentrer dans le dispositif de l'école du spectateur qui les conduisait cinq fois par an dans les théâtres mancaux grâce aux abonnements que le pass culture permettait. Les familles auront à payer les entrées à tous ces spectacles pour une somme globale d'environ 43€, budget que beaucoup d'entre elles ne peuvent supporter. Ce jumelage est donc plus que menacé l'an prochain pour l'ensemble des établissements y participant.

Il en va de même pour les élèves préparant l'option facultative théâtre qui ne pourront plus assister aux spectacles devenus trop dispendieux. De ce fait, ils ne seront plus en mesure de constituer le dossier qui leur demande d'analyser trois à quatre spectacles vus au cours de l'année. Il ne leur sera alors plus possible de présenter cette option. Leur scolarité et son contenu sont ainsi remis en cause.

Les programmes de français en 1<sup>ère</sup> stipulent que l'approche du théâtre doit prendre appui sur une programmation locale qui, bien mieux qu'une captation vidéo projetée en classe, permet aux élèves d'entrer dans cet univers dramaturgique et de mieux comprendre les conditions réelles de sa représentation. Cette problématique est au cœur du programme, elle fait l'objet de sujets de dissertation ou d'un questionnement des examinateurs aux épreuves écrites et orales du baccalauréat. Cette décision modifiera donc l'approche pédagogique et concrète de cet art que de nombreux collègues de français ont réussi à mettre en œuvre, au fil des années, par la fréquentation des théâtres avec leurs élèves, grâce aux pass groupe.

Il faut ajouter à cela que les structures culturelles qui œuvrent depuis longtemps pour la promotion de la culture en milieu scolaire, verront leur public considérablement réduit. On peut citer, par exemple, toutes les actions menées avec L'Europa Jazz (nuits Gospel, backstage meeting...), pourtant promu, par ailleurs, par la Région dans le cadre d'un PAE. C'est donc tout un pan de la vie culturelle et artistique mancelle qui sera très affaibli.

La suspension du « pass Culture-Sport » aura également des incidences désastreuses sur la pratique du sport dans les établissements. Concernant notre lycée, elle induira une perte de 2640€ (330 licenciés x 8€) sur le budget de l'association sportive. Cela sera très préjudiciable à son fonctionnement. A cause de ce budget amputé, les collègues d'EPS emmèneront moins d'élèves en compétition et en championnat de France car il ne leur sera pas possible de demander plus de 20€ aux familles, comme c'est le cas actuellement, pour s'acquitter du montant de la licence UNSS.

Enfin, la suppression du pass « Complémentaire santé » aura, sans conteste, des répercussions graves sur la prise en charge médicale de beaucoup de nos élèves. On peut penser notamment aux consultations que les jeunes filles doivent prendre auprès d'un gynécologue pour le suivi de leur contraception. Beaucoup de nos élèves, en butte au jugement de leurs parents pour des raisons morales ou religieuses, ne trouveront dès lors plus ce recours médical financièrement accessible dont elles avaient impérativement besoin.

En conséquence, nous vous demandons de reconsidérer la décision du conseil Régional ou de proposer un autre dispositif, qui pourrait peut-être prendre une autre forme ou d'autres voies, pour répondre aux différents problèmes que nous posons ici.

Vous remerciant d'agir dans l'intérêt de nos jeunes, veuillez recevoir, Monsieur le Président, nos salutations distinguées.